

La « famille », un mot sous tension extrême, dont la définition est en constante mutation !

Pour l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, « *c'est une communauté de personnes réunies par des liens de parenté existant dans toutes les sociétés humaines et dotées d'un nom, d'un domicile et qui crée entre ses membres une obligation de solidarité morale et matérielle censée les protéger et favoriser leur développement social, physique et affectif.* »

Pour l'INSEE, c'est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes.

Notre Code civil ne propose aucune définition mais organise les relations conjugales et parentales.

L'article sur "les fondements de l'institution famille " de Jacques Charlin et celui de Laurent Dubrulle sur "L'Église et les défis de la famille", nous aideront à voir plus clair dans l'évolution de cette institution dont les contours se modifient très rapidement et profondément.

On dit aujourd'hui qu'un couple fait famille lorsqu'il devient parent. Pourtant, cette exclusivité du lien familial ne résiste pas longtemps à la variété des échanges entretenus avec des collatéraux (oncles, tantes, cousins,...) mais aussi avec des amis ou des voisins de longue date. Les relations tissées autour de ces groupes élargissent l'espace familial affectif (lieux de vie comme l'Arche, logements intergénérationnels, fraternités spirituelles...).

D'ailleurs Jésus n'a-t-il pas lui-même proposé un débordement de sens lorsqu'il interroge : « *Qui est ma mère ? Qui sont mes frères ?* » C'est une invitation explicite à ouvrir les frontières des liens familiaux au-delà des noyaux domestiques, de donner sens à d'autres liens de fécondité (Cf. le choix de Ruth ; le choix d'une religieuse itinérante en terre d'Islam...)

L'Église, cependant, ne renonce pas à offrir des figures familiales inspirantes, comme celles de Zélie et Louis Martin, comme ces couples vivant le diaconat, où s'élaborent les notions de respect absolu de l'autre, où s'articulent vie privée et vie professionnelle, où se vit une cohésion profonde face aux difficultés.

Le lien familial contemporain devient un lien inédit, car il est impossible de nier les progrès de la science et de la médecine dans les domaines de la procréation, progrès qui transforment le rapport à la conception et à la naissance. Il est évidemment souhaitable que les réflexions autour de ces évolutions sans précédent mettent l'intérêt de l'enfant au cœur des débats.

*Dominique Caron*